



Conakry, le 24 Décembre 2021

A Monsieur Directeur Général
MT Solution

N°/REF : 242/DG/GUILAB/2021

Objet : Votre offre relative au projet de correction des fissures et de peinture du bâtiment

Monsieur le Directeur Général,

Suite à l'appel d'offre relatif au projet de correction des fissures et de la peinture du bâtiment abritant le siège de GUILAB S.A, et après l'analyse des différentes offres reçues, nous avons le plaisir de vous informer que le marché vous a été attribué provisoirement sous réserve de :

- Exécuter le projet sur la base de l'offre finale émise après notre dernière réunion du 16 décembre 2021 (option Alucobond) ;
- Identifier au préalable les risques possibles liés à l'exécution du projet et prévoir des solutions de maîtrise de ces risques ;
- Fournir un planning détaillé relatif à l'exécution du projet avec engagement sur le respect du délai de livraison qui sera indiqué dans le contrat ;
- Fournir le certificat de responsabilité civile ;
- Etablir en commun accord avec GUILAB S.A un contrat d'exécution correct des travaux dûment signé par les deux parties et dont son enregistrement aux services des impôts sera à votre propre charge ;

Le contrat qui sera établi doit prendre en compte tous les aspects technique, commercial et juridique.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous faire parvenir dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la réception de la présente lettre des éléments de réponse relatifs aux points cités ci-haut.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre franche collaboration.

Le Directeur Général
M. Mamy TRAORE

